

<https://www.snetap-fsu.fr/CCP-des-personnels-de-direction,4025.html>



CCP des personnels de direction : Votez pour la liste FSU

- Métiers - Direct.eur.rice - Carrière, rémunération, conditions de travail - CCP des personnels de direction -



Date de mise en ligne : lundi 21 mars 2016

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

[-* dotation ATLS des lycées : la transparence doit être ! + calcul de la dotation](#)

- [directrice, directeurs adjoint-es : les positions du SNETAP-FSU](#)

[-* les positions du SNETAP-FSU](#)

[-* la profession de foi de la liste SNETAP-FSU](#)

Le 5 avril prochain les personnels de direction des [EPLFFPA](#) vont être amenés à élire leurs représentants. Le SNETAP-[FSU](#), première organisation syndicale dans le secteur de l'enseignement agricole tire sa force de son caractère multicatégoriel. C'est ce qui lui permet d'organiser la solidarité entre les différentes catégories de personnels, qu'ils soient enseignants, administratifs, techniciens, ouvriers ou personnels de direction.

Souvent mis en difficulté dans l'exercice de leur métier par l'indigence des dotations en personnels de leurs établissements, les directeurs d'[EPL](#) sont aujourd'hui bien mal reconnus, que ce soit par leur statut fragile, leur déroulement de carrière, leur rémunération ou leurs conditions de travail. A cela s'ajoute la perte de pouvoir d'achat que subissent tous les fonctionnaires depuis presque 6 ans du fait du gel du point d'indice.

C'est pour faire avancer ces revendications que le SNETAP-FSU présente aujourd'hui à la commission consultative paritaire ([CCP](#)) des personnels de direction, une liste de candidats tous en fonction dans les établissements. **Pour le SNETAP-FSU, être en fonction est essentiel pour connaître les réalités des métiers de directeurs d'EPL, dans toutes leurs facettes et défendre ses pairs. Nous avons tenu à constituer également une liste représentative de la diversité des fonctions exercées par les personnels de direction (directeurs, adjoints, en formation initiale, continue, apprentissage ou sur les exploitations et ateliers technologiques).**

Alors, dès réception du matériel de vote et au plus tard le 5 avril prochain, pour être défendu et contribuer à améliorer votre carrière et vos conditions de travail, votez et faites voter pour la liste présentée par le SNETAP-FSU.